



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts du gaz****Troisième session**

Genève, 21 et 22 avril 2016

**Rapport du Groupe d'experts du gaz****I. Introduction**

1. La troisième session du Groupe d'experts du gaz s'est tenue les 21 et 22 avril 2016<sup>1</sup>.
2. Le présent rapport fait la synthèse des débats concernant les travaux du Groupe d'experts à sa troisième session. Tous les documents et textes des exposés présentés à la troisième session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

**II. Participation**

3. Plus de 85 experts des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après ont participé à la session : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse, Turquie et Ukraine.
4. Des experts de l'Arabie saoudite, du Brésil et de la Tunisie ont participé à la réunion en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.
5. Un représentant de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a également participé à la session.

---

<sup>1</sup> Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse <http://documents.un.org/>.  
Les documents de séance non officiels et les exposés présentés lors de la réunion peuvent être consultés sur le site Web de la CEE : [http://www.unece.org/index.php?id=41122#](http://www.unece.org/index.php?id=41122#/).



6. Des représentants des organisations internationales et non gouvernementales ci-après y ont eux aussi participé : Ecology League, secrétariat de la communauté de l'énergie (ECS), Commission économique eurasienne, Eurogas, GASNAM, Greek Energy Forum, Union internationale de l'industrie du gaz (UIIG), Marcogaz, Association internationale des véhicules fonctionnant au gaz naturel Europe (NGVA Europe), NGV Global, NGV System Italia, Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) et Société d'exploitants internationaux de transport de gaz et de terminaux gaziers (SIGTTO).

7. Le secteur privé et les milieux universitaires étaient également représentés.

### **III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)**

8. L'ordre du jour provisoire figurant dans le document ECE/ENERGY/GE.8/2016/1 a été adopté sans modification.

### **IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)**

9. Le Groupe d'experts a élu un nouveau Bureau pour une période de deux ans qui s'ouvre après la clôture de la session.

10. Le Bureau est composé du Président, M. Francisco P. de la Flor Garcia (Espagne) et des Vice-Présidents, M. Boris Maksijan (Croatie), M. Torstein Indrebø (Norvège), M. Alexander Karasevich (Fédération de Russie) et M. Tamás Kőrösi (Hongrie).

11. Le secrétariat de la CEE a précisé que des personnes désignées par des instances non gouvernementales ou par des États non membres de la CEE pouvaient se porter candidates aux élections du Bureau, mais que dans tous les cas, les candidatures étaient approuvées par le Bureau en fonction avant les élections.

### **V. Séance d'ouverture : Rôle du gaz dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies et des objectifs en matière de climat fixés à la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21) (point 3 de l'ordre du jour)**

12. La séance a été ouverte par le Président, qui a exposé les travaux en cours du Groupe d'experts relatifs à son plan de travail pour 2014-2015 et ses quatre missions concrètes. Il était important de mener à bien ces missions en ce sens que chacune d'elles devait apporter sa pierre à la réalisation de l'objectif global du Groupe d'experts, à savoir offrir un cadre pour un échange de vues multipartite sur les moyens de promouvoir la production, la distribution et la consommation durables et propres de gaz dans la région de la CEE.

13. Le Président a appelé l'attention sur le projet de conclusions et recommandations diffusé avant la réunion, en précisant qu'il s'agissait d'une nouvelle méthode de travail que le Groupe d'experts avait adoptée à sa deuxième session et qui était conforme aux Lignes directrices relatives aux procédures et aux pratiques des organes de la CEE, adoptées par la CEE à sa soixante-cinquième session en avril 2013. Il a tenu à souligner que ce projet de conclusions et recommandations ne préjugait en aucun cas des débats mais était destiné à les faciliter en proposant un projet de texte. Le Groupe d'experts s'est mis d'accord pour examiner et approuver les conclusions au fur et à mesure de l'examen des points de l'ordre du jour, plutôt que de les examiner en bloc à la fin de la réunion.

14. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE a souhaité la bienvenue aux participants en leur qualité de parties prenantes clefs de l'industrie du gaz. Il a déclaré que ce secteur était essentiel pour assurer à la planète un approvisionnement énergétique durable à l'avenir. Il a fait observer que la transition vers un système énergétique durable passait obligatoirement par une amélioration de l'efficacité énergétique de la production à la consommation, l'abaissement à leur minimum des effets sur l'environnement, la réduction de l'intensité énergétique et de l'intensité carbone, et la correction des dysfonctionnements du marché de l'énergie. Une plus grande intégration des marchés de l'énergie dans la région de la CEE moyennant la mise en place d'un cadre efficace améliorerait sensiblement la contribution essentielle que l'on est en droit d'attendre de l'énergie sur les plans technique, social, économique et environnemental. Étant donné l'ampleur des changements, il faut que l'accent soit mis davantage sur une « réflexion systémique » qui prenne en compte toutes les technologies, car aucune technologie ne résoudra à elle seule tous les problèmes auxquels le secteur énergétique mondial est confronté. Le Secrétaire exécutif adjoint a souligné l'importance de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris en 2015 ainsi que les objectifs de développement durable adoptés il y a peu. Le gaz jouera un rôle important et il incombe aux parties prenantes de l'industrie du gaz de déterminer ce rôle en définissant une évolution à court terme et à long terme.

15. Deux allocutions liminaires ont été prononcées et une réunion-débat a été organisée sur le thème « Atouts du gaz dans le développement de l'énergie durable ». Les orateurs et les participants ont estimé que l'on manquait d'arguments en faveur du rôle que pouvait jouer le gaz dans les systèmes d'énergie durable et que, malgré les nombreuses caractéristiques positives du gaz, la poursuite de son utilisation dans le secteur de l'énergie faisait l'objet de nombreuses critiques. Il est essentiel de mieux définir la contribution que le gaz peut apporter au traitement de problèmes à court terme, notamment en réduisant les effets de la pollution atmosphérique ou autres sur l'environnement, tout en préparant un avenir sobre en carbone compatible avec l'objectif de 1,5 ou 2 °C. Les arguments à mettre en avant sont notamment, mais pas exclusivement, la gestion du méthane tout au long de la chaîne de valeur du gaz, l'utilisation du biométhane ainsi que le captage et le stockage du carbone (CSC) permettant le développement de systèmes d'émissions négatives.

16. Le Groupe d'experts a conclu qu'il fallait élaborer une argumentation claire et cohérente sur le rôle et la valeur du gaz dans les systèmes énergétiques durables. Les arguments actuels ne rendent pas compte de la contribution du gaz aux piliers économique, environnemental et social de la durabilité. L'élaboration d'arguments plus convaincants peut contribuer à renforcer le rôle du gaz dans les politiques énergétiques des pays visant la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'accord sur le climat conclu à la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21).

17. Le Groupe d'experts a recommandé que les conclusions et recommandations présentées lors de la séance d'ouverture soient intégrées aux travaux des équipes spéciales respectives et que des consultations soient menées avec les parties prenantes afin d'appuyer la mise en œuvre de son plan de travail.

18. Le Groupe d'experts a recommandé qu'un atelier d'une journée et des consultations avec les parties prenantes soient organisés dans le cadre de la quatrième session.

## **VI. Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité de l'énergie durable (point 4 de l'ordre du jour)**

19. En réponse à la demande formulée par le Comité de l'énergie durable à sa vingt-quatrième session, en novembre 2015, à savoir que les groupes d'experts compétents de la CEE établissent un rapport sur la gestion du méthane dans les industries extractives, le Groupe d'experts du gaz a décidé de contribuer à l'établissement de ce rapport, avec le concours du secrétariat.

20. Le Groupe d'experts a pris note du projet sur les moyens de promouvoir l'énergie durable, mené dans le cadre des travaux du Comité de l'énergie durable.

21. Le Groupe d'experts a conclu que le gaz jouait un rôle important dans les systèmes énergétiques durables et s'est déclaré favorable au projet.

22. Le Groupe d'experts a recommandé que le rôle du gaz soit mieux défini dans le cadre de ce projet, grâce à une participation accrue des parties prenantes du secteur du gaz.

## **VII. Évolution récente, perspectives et politiques à moyen et à long terme de l'industrie gazière, communication par les pays des éléments nouveaux et activités des organisations internationales (point 5 de l'ordre du jour)**

23. Les représentants des États membres de la CEE et les parties prenantes du secteur du gaz ont présenté l'évolution de l'industrie gazière en 2015. Leurs exposés ont été mis en ligne sur le site Web de la CEE consacré au gaz naturel<sup>2</sup>.

## **VIII. Aperçu des initiatives actuelles du Groupe d'experts du gaz (point 6 de l'ordre du jour)**

24. Le Président a décrit les activités des quatre équipes spéciales, en indiquant qu'elles seraient examinées lors de sessions ultérieures.

## **IX. Guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz (point 7 de l'ordre du jour)**

25. Le Groupe d'experts a pris note du rapport du secrétariat relatif aux résultats du Forum mondial sur le méthane qui s'est tenu à Washington, D. C. (États-Unis), du 28 au 30 mars 2016, et à la réunion de l'équipe spéciale chargée d'élaborer le Guide des pratiques optimales.

26. Le Groupe d'experts a recommandé un renforcement de la collaboration avec l'Initiative mondiale pour réduire la pollution par le méthane et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air sur des thèmes relatifs au traitement des émissions de méthane le long de la chaîne de valeur du gaz.

---

<sup>2</sup> <http://www.unece.org/index.php?id=41122#/>.

27. Le Groupe d'experts a approuvé l'harmonisation des travaux de l'équipe spéciale sur la réduction des fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz avec les activités de plus grande envergure sur la gestion du méthane dans les industries extractives, menées par le Comité de l'énergie durable.

28. Le Groupe d'experts a approuvé les mesures initiales ci-après en vue de définir des pratiques optimales pour le contrôle et l'enregistrement des émissions de méthane : a) préparer, puis mener une enquête sur le sujet ; b) mener des activités de sensibilisation pour obtenir l'adhésion des principaux acteurs au processus et aux objectifs, afin qu'ils se les approprient ; c) élaborer une feuille de route établissant les objectifs, les délais et les ressources ; d) examiner les activités des différents groupes intervenant dans le domaine de la gestion des émissions de méthane dans le réseau de gaz ; et e) établir un premier projet de document sur les pratiques optimales fondées sur des principes relatifs aux méthodes de contrôle, d'enregistrement et de notification des émissions de méthane.

## **X. Guide des pratiques optimales pour intensifier le rôle du gaz naturel dans le développement du recours à l'énergie renouvelable (point 8 de l'ordre du jour)**

29. Le Groupe d'experts a pris note du rapport du secrétariat sur l'avancement des travaux de cette équipe spéciale à qui il a recommandé de renforcer sa collaboration avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE.

30. Le Groupe d'experts a recommandé de s'efforcer davantage de comprendre les besoins des parties prenantes et des acteurs du secteur de l'énergie renouvelable ainsi que définir et préciser le rôle du gaz, afin d'établir des buts et objectifs communs dans l'intérêt des uns et des autres. Cette action peut être menée dans la perspective de l'objectif principal qui est d'élaborer des pratiques optimales pour les systèmes énergétiques actuels et futurs en application du plan de travail du Groupe d'experts.

## **XI. Guide des pratiques optimales concernant le gaz naturel liquéfié (point 9 de l'ordre du jour)**

*Document* : GEG-3/2016/INF.2 – Draft of Market Trends in Liquefied Natural Gas (LNG) daté du 19 avril 2016.

31. Le Groupe d'experts a recommandé la publication du rapport intitulé Market Trends in Liquefied Natural Gas (LNG) (Tendances du marché du gaz naturel liquéfié (GNL)) à l'issue d'une période de trois semaines au cours de laquelle il pourra communiquer ses observations finales. Il a recommandé que les travaux d'élaboration d'un guide des pratiques optimales concernant le GNL se poursuivent, comme prévu dans le plan de travail.

32. Le Groupe d'experts a recommandé de revoir, puis de publier, le document d'orientation sur les pratiques optimales pour les petites unités de GNL et la qualité du gaz.

## **XII. Levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant (point 10 de l'ordre du jour)**

*Document* : GEG-3/2016/INF.3 – Draft of Removing barriers to the use of natural gas as a transportation fuel daté du 20 avril 2016.

33. Le Groupe d'experts a appuyé le projet de rapport intitulé Removing barriers to the use of natural gas as a transportation fuel (Levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant) affiché sur le site Web de la CEE, qui constitue un bon point de départ pour poursuivre les travaux envisagés dans le plan de travail.

34. Le Groupe d'experts a recommandé de revoir, puis de publier le rapport sur la levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant et a noté que les travaux en vue de la réalisation des activités décrites dans le plan de travail se poursuivaient. L'examen proposé comprend des consultations avec d'autres organes pertinents de la CEE.

35. Le Groupe d'experts a recommandé un renforcement de la collaboration de cette équipe spéciale avec l'Équipe spéciale chargée du Guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz.

36. Le Groupe d'experts a recommandé que l'on envisage d'ajouter au programme de travail un point relatif à l'élaboration d'un guide des pratiques optimales pour permettre les mouvements transfrontières de véhicules alimentés au GNL dans la région de la CEE. Ce travail devrait prendre en compte l'initiative « Couloir bleu 2020 ».

## **XIII. Plan de travail pour 2014-2015 et pour 2016-2017 (point 11 de l'ordre du jour)**

*Document* : ECE/ENERGY/GE.8/2014/2.

37. Le Groupe d'experts a conclu qu'il avait avancé dans l'exécution des activités concrètes prévues dans son mandat et dans son plan de travail pour 2014-2015.

38. Le Groupe d'experts a également conclu que, même si le plan de travail pour 2014-2015 n'était pas encore totalement achevé, les objectifs restaient pertinents pour le développement du secteur du gaz dans la région de la CEE.

39. Le Groupe d'experts a recommandé de prolonger le plan de travail actuel pour 2014-2015 jusqu'à la fin de son mandat, le 31 décembre 2017, et de soumettre cette demande au Comité de l'énergie durable pour être d'abord approuvée par celui-ci, avant d'être finalement approuvée par le Comité exécutif.

40. Le Bureau va proposer de nouveaux calendriers pour les équipes spéciales dans les trois semaines suivant la troisième session. Le plan de travail révisé sera communiqué au Groupe d'experts, qui disposera de trois semaines pour formuler ses observations, avant d'être soumis pour approbation et adoption.

41. Le Groupe d'experts est convenu de soumettre au secrétariat de la CEE ses idées potentielles pour le plan de travail après 2017. Il a recommandé au Bureau d'étudier ces idées potentielles pour les travaux à venir et de les présenter à la quatrième session.

42. Le Groupe d'experts a recommandé de modifier le nom de l'Équipe spéciale chargée du Guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz, qui deviendrait l'Équipe spéciale chargée du Guide des pratiques optimales en matière de gestion des émissions de méthane dans la chaîne de valeur du gaz.

#### **XIV. Préparatifs de la quatrième session (point 12 de l'ordre du jour)**

43. Le Groupe d'experts a souhaité que les États membres viennent présenter, à sa quatrième session, l'évolution de l'industrie du gaz dans leur pays.

44. La quatrième session du Groupe d'experts devrait se tenir en principe les 4 et 5 avril 2017 à Genève.

#### **XV. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)**

45. Le Groupe d'experts a demandé au Comité de l'énergie durable que soient élaborés pour ses sessions annuelles des documents de réunion et des rapports selon les besoins concernant la mise en œuvre du plan de travail pour 2016-2017. Il a en outre recommandé au Comité que le secrétariat soit invité à continuer d'appuyer ses travaux, notamment en organisant les activités prévues dans son plan de travail et en établissant la documentation officielle nécessaire à l'élaboration, à l'approbation, à l'exécution et à la présentation desdites activités, y compris la traduction des documents officiels dans les trois langues officielles de la CEE (anglais, français et russe), pour assurer le service de ses réunions.

46. La question du gaz de schiste et de son impact sur l'industrie du gaz a été présentée comme un domaine d'intérêt devant être examiné par le Groupe d'experts. Celui-ci a aussi exprimé son intérêt pour les marchés du gaz et les questions qui s'y rapportent.

#### **XVI. Adoption des conclusions et recommandations (point 14 de l'ordre du jour)**

*Document* : GEG-3/2016/INF.1 – Document de séance non officiel : Draft Conclusions and Recommendations arising from the Group of Experts on Gas, daté du 5 avril 2016.

47. Les conclusions et recommandations ont été adoptées et sont consignées sous les différents points de l'ordre du jour auxquels elles se rapportent et qui sont présentés dans le présent rapport.

#### **XVII. Adoption du rapport et clôture de la session (point 15 de l'ordre du jour)**

48. Le rapport de la réunion a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve des modifications rédactionnelles et de mise en page nécessaires.